**9e édition du Grand Nettoyage :**

**Inscrivez-vous !**

La 9e édition du **Grand Nettoyage** se tiendra les **23, 24, 25 et 26 mars prochains** ! À l’approche des beaux jours, ce rendez-vous désormais incontournable mobilise des dizaines de milliers de Wallons désireux de rendre leur environnement plus propre et plus agréable ! Et c’est indéniable, l’envie d’agir des citoyens pour l’amélioration de leur cadre de vie est importante. Elle se manifeste notamment sur les réseaux sociaux où chacun fait preuve de créativité en se lançant divers challenges !

Cette fois encore, les citoyens, les écoles, les associations et les entreprises sont invités à participer dans le respect de certaines mesures de précaution.

**La commune de/d’………………………………………………… s’associe au Grand Nettoyage afin d’en faire, une fois de plus, l’événement citoyen le plus mobilisateur de l’année en Wallonie**.

Dans un souci de développement durable, il est recommandé aux **participants des éditions précédentes** de réutiliser le matériel qu’ils possèdent encore (gilets, gants, sacs…) et de ne recommander que ce dont ils ont réellement besoin. Pour les **nouveaux participants**, un kit de nettoyage composé d’une paire de gants, d’un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement afin de rejoindre le mouvement lancé en 2015.

Rendez-vous **dès le 13 février 2023** sur [bewapp.be](https://www.walloniepluspropre.be/grand-nettoyage-de-printemps/) (menu “Je passe à l’action”, rubrique “Je participe au Grand Nettoyage”) pour compléter votre formulaire d’inscription. La **clôture** des inscriptions est **fixée au 16 mars**. Cette inscription en ligne vous permettra non seulement de définir votre parcours mais également de commander le matériel nécessaire pour vous et votre équipe. **Votre commune sera automatiquement informée de votre inscription et vous recontactera afin d’organiser le ramassage de vos sacs de déchets**.

Pour **les personnes ayant participé à une l'édition 2022** et **les Ambassadeurs de la Propreté** actifs toute l’année, une procédure d’inscription simplifiée sera mise en place **du 30 janvier au 12 février**.

**Pour plus d’informations :**

[www.bewapp.be](http://www.bewapp.be/)

gn@bewapp.be

 facebook.com/bewapp.asbl